



Pétition pour Dzmitry Toustik, Alena Tolstik et leurs deux filles Daria et Uliana

18.PET.015

Monsieur Dzmitry Toustik et Madame Alena Tolstik et leur fille Daria (9 ans) sont arrivés en Suisse en janvier et en avril 2012. Leur fille Uliana (5 ans) est née en Suisse. Ils sont originaires de Biélorussie. Ils ont fui leur pays en raison de leurs activités de militants politiques contre le gouvernement biélorusse, dictature qui punit sévèrement les opposants.

Depuis 2012, ils sont recherchés activement par la police biélorusse et tout laisse craindre qu'ils seront arrêtés dès leur arrivée en Biélorussie. Des mandats d'arrêt ont été émis contre eux. En effet selon le droit pénal biélorusse, le fait de déposer une demande d'asile dans un autre pays peut constituer une infraction pénale et donc une condamnation pour une peine privative de liberté.*

En juillet 2014 le SEM a rejeté leur demande d'asile. Depuis cette date, plusieurs demandes de réexamen ont été adressées au SEM et au TAF, mais les autorités suisses les ont toujours rejetées, malgré les risques d'arrestation en cas de renvoi en Biélorussie et les problèmes médicaux de Mme Tolstik et ses filles.

L'état de santé de Mme Tolstik est très inquietant, elle a fait plusieurs hospitalisations en milieu psychiatrique et elle se trouve actuellement encore à l'hôpital. Elle souffre d'un trouble dissociatif, d'une dépression sévère et d'un stress post traumatique suite à un viol commis sur sa personne par les forces de l'ordre biélorusse. Elle est enceinte d'une troisième enfant qui devrait naître vers la fin du mois de juin. Vu ses problèmes de santé, il s'agit d'une grossesse à risque.

Tout le réseau médical s'est mobilisé pour avertir les autorités des problèmes de santé de Mme et de ses filles. Mais les autorités restent sourdes et s'acharnent pour les renvoyer. M. Toustik a été mis en prison administrative début 2017, puis toute la famille assignée à résidence. Le 29 juin 17, 15 policiers ont fait irruption à 5h du matin chez eux pour les renvoyer. S'ils ne l'ont pas été, c'est que la violence de cette arrestation a provoqué une grave décompensation du couple qui a dû être hospitalisé.

Toute la famille parle très bien français. Les deux filles sont scolarisées, M. Toustik est bénévole au sein de la Croix rouge et il a déjà un contrat de travail qu'il pourra honorer lorsqu'il aura une autorisation de séjour.

Nous, soussigné-e-s, demandons au Grand Conseil du canton de Vaud et au Conseil d'Etat de ne pas exécuter le renvoi de la famille Toustik et de leur donner un permis de séjour stable.

Nom et prénom

Adresse

Signature

Pétition à renvoyer avant le 15 mai 2018, même partiellement remplie, à: Coordination Asile et Migration, CP 5744, 1002 Lausanne.

*Un dossier concernant les persécutions subies par les opposant-e-s au régime biélorusse, en particulier sur la situation de la famille Toustik, est disponible sur le site : www.droit-de-rester.blogspot.ch